

# Compte rendu du comité d'expérimentation

## Réaménagement de la place Foch – HENNEBONT

**Date et heure :** Mercredi 20 mars 2024 de 18h00 à 20h30

**Lieu :** Salle du conseil municipal, Mairie d'Hennebont

### Participant.es :

- Élus :
  - Madame la Maire
  - Yves Guyot, 1er adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités
  - Julian Pondaven, 7e adjoint délégué à la transition citoyenne, écologique et solidaire
  - Anne-Laure Le Doussal, Conseillère municipale déléguée à l'aménagement de la voirie, des réseaux et à l'accessibilité
  - Pierre-Yves Le Boudec, Représentant Hennebont pour tous
  
- Services :
  - Michel Ruyet, Directeur de l'Aménagement
  - Sandrine Héliou, Responsable communication / démocratie participative
  - Margo Huby, Chargée de projet démocratie participative
  - Antony Charles, Directeur services des sports
  - Vincent Bouffort, Directeur des services techniques et du numérique
  - Emilie Kuczynski, Service Politique de la Ville
  
- Lorient Agglomération :
  - Etienne Godier, Chargé de mission petites villes de demain
  - Aurélie David, Architecte-urbaniste
  
- 12 habitants étaient présents, dont 3 représentaient également des associations (association du musée, association de booking et association pour le réemploi solidaire pour l'habitat)
  
- Didier Lomenech, Représentant de l'Office Municipal des sports (OMS)

### Animateurs :

- TraitClair : Romain Moreau et Charlène Brems.

# Compte-rendu des échanges

Le comité d'expérimentation a commencé par un mot d'introduction de Monsieur Pondaven. *Il a remercié les participants pour leur présence, a rappelé les objectifs du projet d'aménagement ainsi que son périmètre. Il a ensuite pris le temps d'expliquer la démarche globale et de rappeler les différents temps de participation : concertation – préfiguration – expérimentation.*

Monsieur Moreau présente ensuite le déroulé de la séance en précisant les grandes étapes :

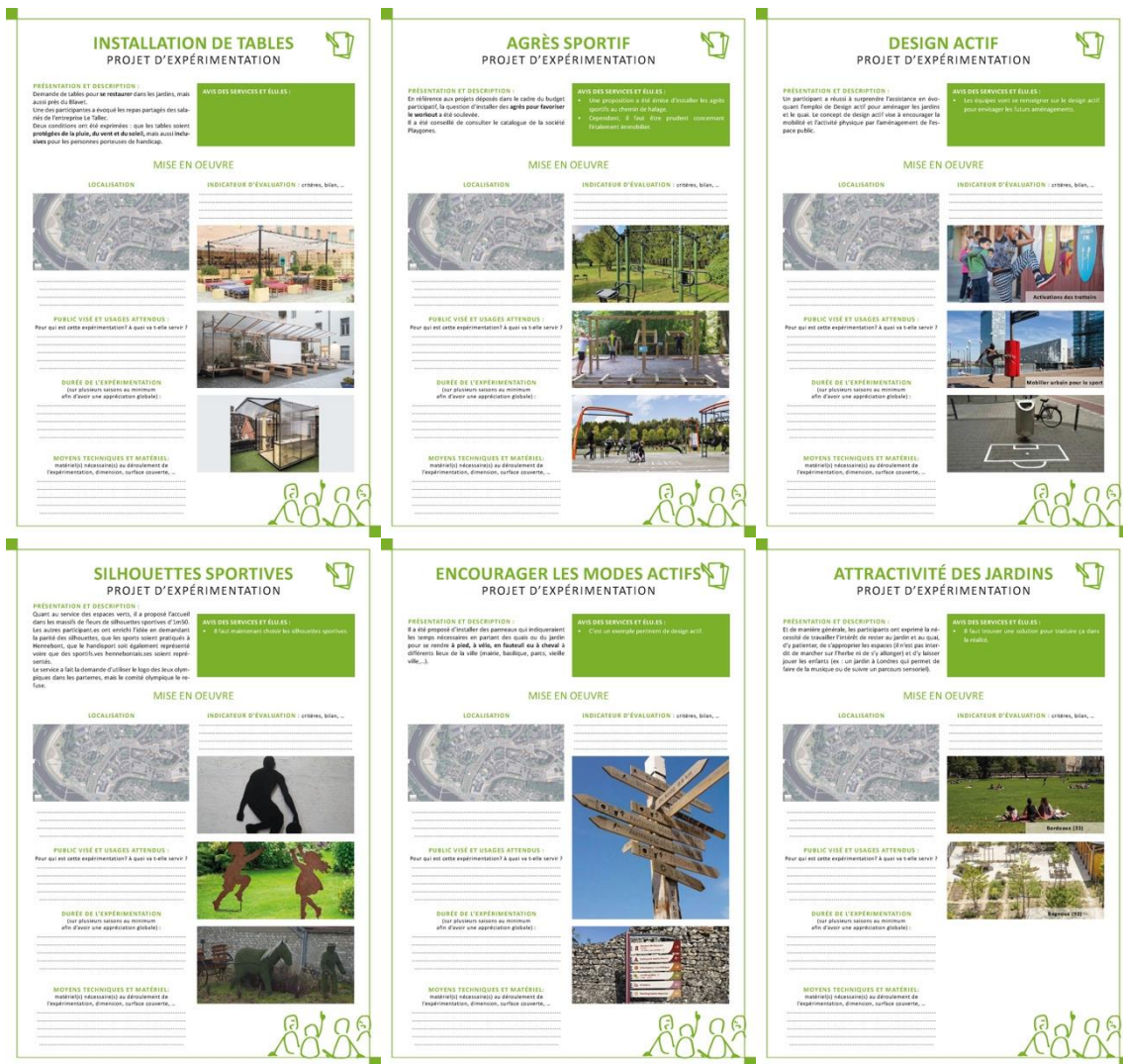
1. Tour de table afin que chaque participant se présente rapidement ;
2. Passage en revue des idées du forum ;
3. Vote des participants – il est rappelé pendant la séance que le nombre de citoyens est supérieur au nombre d'élus présents, et qu'ils ont donc un plus grand pouvoir de décision ;
4. Sélection des projets qui ont remporté le plus de voix ;
5. Partage d'une frise et d'une carte pour réfléchir aux actions d'expérimentation de façon temporelle et spatiale ;
6. Définir les projets à mettre en œuvre.

Une rapide présentation a été faite afin de lister l'ensemble des projets évoqués lors du forum citoyen :

The image displays ten project cards arranged in two rows of five. Each card is titled 'PROJET D'EXPÉRIMENTATION' and features a specific theme. The cards include sections for 'PRÉSENTATION ET DESCRIPTION', 'MISE EN ŒUVRE', 'LOCALISATION', 'INDICATEUR D'ÉVALUATION', 'PUBLIC VISÉ ET USAGES ATTENDUS', 'DURÉE DE L'EXPÉRIMENTATION', and 'MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIEL'. The projects are:
 

- LES PISTES ÉCARTÉES**: Focuses on pedestrian paths and public space.
- KIOSQUE À MUSIQUE**: A music kiosk for public use.
- JEUX VÉGÉTAUX**: Vegetal games for children and adults.
- LES DÉJÀ PROGRAMMÉES**: Existing urban infrastructure like patios and bike paths.
- TERRAIN DE PÉTANQUE**: A pétanque court for public recreation.
- ZONES D'OMBRE (PLANTES)**: Shaded areas with plants for urban cooling.
- CHEMINEMENTS VÉLO**: New bicycle paths for improved mobility.

 Each card also includes a small map of the location and a photo of the project's implementation.



Les animateurs ont invité les élus ainsi que les habitants à voter à l'aide de gommettes pour les deux projets qu'ils préfèrent. Les votes ont été répartis de la manière suivante :

- **L'installation d'un kiosque à musique : 6 votes, dont 1 d'élus et 5 d'habitants.**
- **L'aménagement de cheminement vélo : 6 votes, dont 1 d'élus et 5 d'habitants.**
- **L'installation de tables : 6 votes, dont 2 d'élus et 4 d'habitants.**
- La création de zone d'ombre grâce à des plantes : 4 votes, dont 3 d'élus et 1 d'habitant.
- L'emploi du design actif : 4 votes, dont 1 d'élus et 3 d'habitants
- La mise en place d'agrès sportif : 2 votes d'habitants.
- La création d'un terrain de pétanque : 2 votes, dont 1 d'élus et 1 d'habitants.
- La mise en place de jeux végétaux : 2 votes, dont 1 d'élus et 1 d'habitants.
- La mise en place de silhouettes sportives : 1 vote d'habitant.
- L'installation de panneaux pour favoriser les modes actifs : 1 vote d'habitant.
- L'attractivité des jardins : 0 vote.



Le premier sujet abordé fut celui de l'**INSTALLATION DE TABLES** :

**Localisation :**

- Il est demandé par les participants que les tables soient accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et inclusives. Il est précisé qu'il faudra être vigilant à ce que les bordures ne gênent pas l'accès.
- Les participants préféreraient que les tables soient éloignées les unes des autres et jalonnent l'espace, plutôt que la création d'un seul îlot :
  - Il est proposé d'en mettre une en haut de l'Esplanade au plus près du lycée,
  - une autre au niveau des remparts (Il est demandé qu'elle soit proche du commerce qui vend des crêpes à emporter et de celui qui vend des burgers)
  - et une autre près du Blavet.

**Publics visés et usages attendus :** Lycéens, visiteurs, familles, habitants...

**Durée de l'expérimentation :**

- Toute la saison.
- Si cela fonctionne, il est demandé de prévoir qu'elles puissent être conservées et/ou simplement déplacées pour voir comment elles vivent l'hiver et/ou à un autre endroit.

**Moyens Techniques et matériels :**

- Les tables installées doivent être de différentes formes (table de pique-nique, table haute type bar et table basse). L'exemple du parc Jules Ferry de Lorient est cité pour illustrer cette demande. Il est précisé que les tables de cet espace coûtent environ 8 000€ / pièce. Les participants questionnent des modes alternatifs pour obtenir des modules à moindre coût, cependant la ville précise qu'elle doit fournir du matériel ayant une norme spécifique pour accueillir du public.
- Certains participants proposent de combiner l'idée du design actif et des tables en proposant des poubelles/paniers de basket afin d'inciter à la propreté.
- D'autres participants proposent de mettre des QR Codes afin de demander aux usagers d'évaluer l'installation. Il est suggéré de travailler ce « questionnaire » à l'aide de pictogrammes pour faciliter la lecture/écriture. Il est cependant rappelé que ce type de démarche constitue, par sa nature, un biais, et qu'il n'y a que les personnes qui se sentent capables d'y répondre qui le flashent.
- Il est demandé que la contrainte de protection contre la pluie et le vent ne soit pas conservée. Cette approche est trop coûteuse et contraignante, soulevant ainsi des interrogations quant à la fréquentation des espaces concernés en cas de conditions

météorologiques défavorables. Il est préconisé de privilégier l'adoption d'un système permettant simplement la création d'ombre.

**Indicateur d'évaluation :**

- Le respect du site > pas de déchet au sol.
- La fréquentation et la diversité des publics observés.
- Le remplissage des poubelles peut servir à évaluer la fréquentation.

**CHEMINEMENT VÉLO :**

**Localisation :**

- L'idée est de réaliser une piste cyclable provisoire afin de permettre aux cyclistes d'éviter la rue Trottier, notamment lors des embouteillages. L'objectif est de tester cela au niveau des jardins des remparts et ainsi d'évaluer la cohabitation entre piétons et vélos. Certains participants trouvent, notamment à cause de la topographie (prise de vitesse des vélos en descente), cette proposition dangereuse, et précisent que le site ne peut être utilisé à la fois par les vélos et être un espace de détente.
- Un second emplacement est alors proposé au niveau du trottoir existant afin de créer des habitudes, avec les vélos du côté du trottoir et les piétons du côté du jardin. Cependant, les cyclistes présents affirment que le trottoir n'est pas assez large pour permettre ce type d'usage et que cette portion est très dangereuse à cause du stationnement et donc de l'ouverture de portière.
- Un participant questionne le bien-fondé de cette expérimentation, car si les conditions ne sont pas favorables au test, les résultats seront faussés et vont créer des craintes pour un aménagement futur.
- Il est ensuite demandé de déplacer le stationnement des voitures de l'autre côté de la rue. Cette option est à privilégier pour effectuer une expérimentation dans de bonnes conditions. Il est indiqué que les services vont se renseigner sur la faisabilité technique (et notamment la stabilité du sol) de cette option.

**> réponse post réunion : Impossibilité technique sans générer des moyens financiers conséquents.**

- Du côté du quai, l'expérimentation est également demandée afin de permettre une liaison pont-passerelle.
- Il est précisé que la piste sera fermée lors de manifestations (notamment les samedis entre mi-mai et juin).

**Publics visé et usages attendus :**

- Cyclistes et piétons

**Durée de l'expérimentation :** Toute la saison, sauf pendant les manifestations.

**Moyens techniques et matériel :**

- Effectuer un marquage au sol pour matérialiser la piste (pour les cyclistes mais aussi pour les piétons et automobilistes)

**Indicateur d'évaluation :**

- Observer si la cohabitation piétons / vélos fonctionne
- Voir si cela fonctionne avec le stationnement
- Pouvoir observer différents publics de cyclistes

### **KIOSQUE A MUSIQUE :**

Il est précisé que le kiosque est l'élément le plus onéreux, et que si, l'objectif est de le mettre en œuvre, il sera sûrement le seul objet de l'expérimentation car il prendra une très grande partie de l'enveloppe totale allouée à l'expérimentation en 2024 (50 000€).

#### **Localisation :**

#### **Publics visé et usages attendus :**

#### **Durée de l'expérimentation :**

#### **Moyens techniques et matériel :**

- Le kiosque devra impérativement être déplaçable et/ou démontable car il faudra libérer l'espace à l'occasion des Médiévales (et peut-être également du 14 juillet).
- L'emplacement du kiosque semble idéal, pour les habitants, au niveau du manège. Cet emplacement permet à la fois de disposer d'un espace confortable et d'un accès à l'électricité.
- Un des participants questionne la possibilité de faire un kiosque/charrette qui pourrait être déplacé à l'aide de chevaux. La ville précise que cela risque d'être compliqué à mettre œuvre, pour créer ou trouver un élément qui se déplace et respecte des normes, ainsi que la gestion logistique.
- Plusieurs participants s'accordent pour dire que cette expérimentation est plutôt à travailler pour l'année 2025.

### **CRÉATION DE ZONES D'OMBRE :**

#### **Localisation :**

- Plusieurs éléments qui viennent ponctuer les jardins.

#### **Publics visé et usages attendus :**

- Tous les usagers et visiteurs du site pour pouvoir profiter du lieu même quand il fait chaud.

#### **Durée de l'expérimentation :** Au minimum pendant une saison complète.

#### **Moyens techniques et matériel :**

- Choisir des plantes à pousse rapide, des exemples sont donnés comme les passiflores, les tomates et les courges.
- Certains participants questionnent la mise en place de filets depuis les remparts, sur lesquels seraient installées des plantes grimpantes.
- D'autres évoquent la possibilité de mettre en place des toiles ajourées, type treillis, afin de servir à la fois de support aux plantes tout en matérialisant et créant déjà des zones d'ombre.
- Certains participants pensent que cela peut permettre de mettre en valeur certaines perspectives, notamment sur le Blavet. Certains participants apprécieraient travailler une autre ambiance végétale que celle du jardin à la Française.

#### **Indicateur d'évaluation :**

- Effectuer un relevé de température.

### **DESIGN ACTIF :**

#### **Localisation :**

- Utiliser cet outil en lien avec les tables pour proposer des dispositifs de poubelles/paniers de basket.

- Un participant s'interroge sur la faisabilité d'intégrer des systèmes de sondage (utilisant des mégots ou des chewing-gums) dans le but de questionner les expérimentations pour l'année 2025.
- Certains participants questionnent l'utilisation de ces méthodes ludiques pour inciter à la propreté, notamment en ce qui concerne les déjections canines. Il est précisé que la ville travaille déjà sur ce sujet et notamment pour ce site.
- Un participant propose de travailler un marquage au sol du type fil afin d'inciter les visiteurs et/ou habitants à se rapprocher des remparts.

**Publics visé et usages attendus :** Ouvert à tous.

**Durée de l'expérimentation :** Toute la saison.

**Moyens techniques et matériel :** Marquage au sol.

**Indicateur d'évaluation :** Amélioration de la propreté du site.